



Bonne Année 2012

«le silence est un hommage que la parole rend à l'esprit »

de Louis Lavelle



GAZETTE N°8

Juillet 2011-décembre 2011



LE SANG C'EST LA VIE

L'Amicale du Don Sang du Champsaur valgaudemar,

vous informe

Qu' il y a 5 collectes par an, à Pont du Fossé, dont une au Lycée Poutrain à St Jean St Nicolas.

Les bénévoles de l'amicale en temps voulu, mettent des affiches pour le lieu, la date, l'heure.

Faites si vous le pouvez un geste , plus il y a de donateurs, plus de vies peuvent être sauvées.

Prenez le temps . . . donnez votre sang . . .

Merci d'avance . . .



Ciné vadrouille

Depuis des années nous pouvons compter sur la présence de Cinévadrouille dans notre commune ce grâce à Mr Jean-Marc Eymar-Dauphin qui nous présente tous les 1er ou 2ème dimanche de chaque mois un magnifique film

En janvier c'était « **les Intouchables** »

En février le 5, ce sera « **les neiges du Kilimandjaro** »

Tarifs: 3€50/ad et 2€50/eft

LA GENDARMERIE COMMUNIQUE:

ECHEC AUX CAMBRIOLEURS

PROTEGEZ VOTRE DOMICILE

Equipez votre maison d'un système de fermeture fiable, adapté et agréé (volets, grilles, éclairage automatique intérieur / extérieur,...) n'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés, ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs, ... Confiez les plutôt à une personne de confiance.

Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tout les accès, de nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles de la voie publique, ne laissez pas traîner dans le jardin, une échelle, des outils, un échaffaudage...

Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si une carte professionnelle vous est présentée, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament, ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

Placez en lieu sûr et éloigné des accès, vos bijoux, carte de crédit, sac à main, clés de voiture et ne laissez pas d'objets de valeur qui soient visibles à travers les fenêtres, si vous possédez un coffre, il ne doit pas être visible, photographiez vos objets de valeur. Notez les numéros de séries et la référence des matériels, conservez vos factures.

EN CAS D'ABSENCE DURABLE :

Avisez vos voisins

Faites suivre votre courrier ou faites le relever par une personne de confiance
Votre habitation doit paraître habitée. Demandez que l'on ouvre régulièrement les volets, créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio, ...

Dans le cadre des opérations "tranquillité-vacances" organisées durant les vacances scolaires, signalez votre absence à la brigade de Gendarmerie. Des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.

La participation active à la lutte contre les cambriolages est à votre portée.

Si vous êtes, malgré tout, victime d'un cambriolage : **NE TOUCHEZ A RIEN** et faites le plus rapidement possible appel à la Gendarmerie (tél : 17)

INFORMATION LOCALE

Les bureaux de la Gendarmerie de PONT DU FOSSE sont ouverts tous les vendredis matin de 08 à 12 heures 00.

Sinon, en cas de besoin, présentez vous à la Gendarmerie de PONT DU FOSSE et appuyez sur le bouton "APPEL".

Ou, composez le 04.92.55.91.94, le 17 ou le 112

Au Sommaire:

Le mot du Maire p4-6,

Le programme AGIR p7-10

La commune p11-16

Nouveautés p17-18

Champsaur 3 gliss p 19-20

L'école de ski p21

Le ski-club p22

La crèche p23

Eco-musée p24

Et plein d'autres informations!!!

L'Ecomusée

TARIFS

adultes: 3.00€

enfants de 6 à 16 ans:1.50€

Carte inter-sites et carte Yes acceptées

Contact: 04.92.21.47.78

Visite de l'Ecomusée

Du lundi au vendredi 14h 30/18h00

Hors vacances scolaires

Tous les Lundis 14h- 17h

Durée des visites 45 minutes

Autres dates téléphoner au musée

Fermé jours fériés

INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi, mardi, jeudi :

8h30-11h30 /13h30-16h30

Mercredi, vendredi : 8h30-11h30

Contact : 04.92.50.40.74

Mail : mairie.stleger05@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture de l'Office du Tourisme :

Tous les jours :

9h-12h/13h30-18h30

Contact : 04.92.54.18.32

Mail : info@st-leger05.fr

Site Internet : www.st-leger05.fr

Blog : <http://stlegerlesmelezes.over-blog.fr>

Nous faisons aussi bibliothèque !!



Numéros utiles - santé :

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

Samu : 15

Médecins à Pont du Fossé :

Dr Claude: 04.92.55.93.04

Dr Escalon: 04.92.55.92.45

Médecins à Ancelle :

Dr Bouix /Dr Lagrange:

04 92 55 92 45

Pharmacie:

Pont du Fossé : 04.92.55.92.30

Ancelle : 04.92.50.80.44



Le Mot du Maire

Saint Léger les Mélieux



Martinez G rald

Mes chers concitoyens, c'est la huiti me  dition de la gazette, et, toujours de nouvelles r alisations et des projets, avec la m me volont  d'avancer pour l'int r t de notre commune.

Comme vous avez pu le constater vos imp ts ont augment . La nouvelle  quipe municipale avait fig  les taxes les trois premi res ann es, nous avons convenu, apr s la refonte de la taxe professionnelle de nous laisser le temps de voir et d'ajuster en 2010, ce que nous avons fait en augmentant d'un point la taxe d'habitation et la taxe fonci re. L' tat, lui, dans le m me laps de temps a r ajust    la hausse les bases, ce qui a eu un effet n faste sur les m nages. Nous allons engager une r flexion sur notre imposition communale, car il me semble qu'  l'avenir, nos contribuables, ne pourront plus supporter   eux seuls les am liorations d'urbanisme, les investissements futurs pour le tourisme, ou les activit s d'accueil et de diversification. Pour cela nous avons engag  en 2009 la d marche pour devenir commune touristique. Celle-ci devrait nous amener des fonds suppl mentaires avec une prise en compte de notre capacit  d'accueil r elle... (Je tiens   souligner le travail remarquable qui a  t  fait sur ce dossier par Val rie BOUVIER accompagn e de Sabine DEBUE).

Notre participation au congr s des stations vertes cette ann e, nous a permis   Pierre POURROY et moi-m me d'identifier que nous n' tions pas r f renc s station de sport d'hiver... Nous allons donc engager les d marches dans ce sens. **Le LABEL** « station verte » cr e en 1964 est reconnu et est tr s valorisant pour notre commune mais  galement pour l'ensemble des acteurs  conomiques. N'h sitez pas   communiquer avec **Le LABEL STATION VERTE** dans vos commerces, h bergements, etc..., afin de valoriser vos  tablissements.



Nous sommes heureux de compter parmi nous **Mr BRUNET** et sa famille nouvellement arriv s sur notre commune.

Melle BONNAVANTURE Marion qui vient aussi de s'installer dans notre village .

Nous leur souhaitons   tous la bienvenue

ETAT CIVIL

D C S

Madame Marie Jeanne Anna ROUSSEL

Commer ante retrait e

N e le 8 juin 1912

D c d e le 4 septembre 2011

Monsieur Eric Serge Christian LESTIENNE

Retrait  de la gendarmerie

N e le 30 juin 1960

D c d  le 20 d cembre 2011

Nous pr sentons nos sinc res condol ances   leurs familles et amis et nous nous associons   leur douleur .

NOUVEAUX HABITANTS

Le gîte l'Epilobe a été repris par **la famille Blanc Coquand** de retour dans notre village aux Forests après avoir fait un petit détour par Chabottes.

Julien est notre nouveau directeur de la régie Champsaur 3Gliss et **Aurore** sa femme va tenir leur gîte. Quand à leurs 2 petites filles **Emma** 6 ans et **Manon** 3 ans ces demoiselles ont renforcé le nombre d'enfants scolarisés.

Cet été, Saint Léger Les Mèlèzes a accueilli un certain nombre de nouveaux habitants :

En juin nous avons vu arriver le petit **Ethan** avec sa maman **Madame Marcoux Stéphanie**.

Est arrivé, **Mr Blanc Sébastien**, chauffeur chez Marillac , qui emmène régulièrement nos enfants à l'école.

Puis nous avons pu faire connaissance avec **Mr et Mme DIETA** installés dans notre village .

Nous comptons également dans nos rangs **Mr BORIE Sylvain**, **Mme COSTE Nadège** professeur d'éducation physique et sportive au collège de St Bonnet et leur 3 garçons qui augmentent ainsi l'effectif des enfants scolarisés sur Pont du Fossé.

Mme BIGAUD Michèle et Mr RICHEFEU Didier sont également de nouveaux San Lagirons depuis cet automne.

N'oublions pas la nouvelle directrice du VVF Village **Mme Maillet Rachel** qui a intégré ses fonctions début décembre avec sa fille **Elise** qui a rejoint les collégiens de St Bonnet début Janvier.

Bienvenue également à Mr **Cédric Aubert** , perchman à St Léger l'hiver et le reste de l'année employé chez Nicolas L'Horticulteur.

Nous avons, cette année, investi dans une patinoire synthétique inscrite dans le PASS station (*action menée par la région favorisant les aides et projets destinés à diversifier les activités hivernales et estivales*) afin de nous doter d'un attrait supplémentaire sur les activités touristiques ludiques et sportives d'hiver et d'été, tout en offrant à notre population sédentaire la possibilité d'un équipement à l'année pour toutes les classes d'âges. Cet équipement s'intègre parfaitement dans le programme AGIR pour l'énergie car il n'occasionne aucun bilan carbone et il fait partie des actions que mène la commune dans ce sens. L'association A.D.L (AGIR POUR UN DYNAMISME LOCAL) qui va gérer cette patinoire proposera à tous les habitants (résidence principale et secondaire) une carte d'adhésion annuelle à 5€ pour les enfants et 10€ pour les adultes leur permettant d'accéder gratuitement à cette activité. En saison, les heures d'ouverture seront définies afin de donner aux vacanciers une lisibilité d'accès.(référent Christophe LOMBARD)

Le travail que nous avons entrepris depuis 2008 avec persévérance et rigueur apporté à nos concitoyens les services et un commencement de ce qu'ils attendaient de la commune. Voici quelques exemples :

1. le lotissement communal (chapeauté par Mr Philippe ALLEMAND) avec 11 lots sur 13 vendus, dont 7 lots à de jeunes foyers avec des enfants en bas âges, 2 lots à des jeunes de moins de 35 ans et 2 à des couples résidents à l'année ;
2. le distributeur de billets en partenariat avec LCL (Jean François MICHEL);
3. le cimetière inauguré le 26 novembre, très attendu depuis des années par la population ; (Philippe ALLEMAND, accompagné par Pierre Jean EYMAR DAUPHIN);
4. le distributeur de pain à l'année en collaboration avec le boulanger d'Ancelle ;
5. la rénovation de l'éclairage public (action menée avec le Syndicat d'électrification du CHAMPSAUR sous la responsabilité de Théo VINCENT) qui nous fera économiser près de 60% sur nos factures à venir ;
6. les ralentisseurs et les nouveaux panneaux d'agglomération qui je l'espère renforceront la sécurité de nos enfants et de nos résidents ; la rénovation du parking route d'Ancelle ;
7. Les accès PMR (personne à mobilité réduite) au MUSEE LE REFUGE DES ANIMAUX et à l'Office du Tourisme.
8. Après la mise en place du WIFI en 2008, c'est le bâtiment administratif (mairie) qui a été entièrement câblé supervisé par Christophe LOMBARD. De plus notre commune a été validée prioritaire sur le haut débit (fibre optique) sur les prochains travaux du département.
9. il y a aussi le classement de l'office , la création de la centrale de réservation et la mise en place du nouveau guide de la Station (Valérie BOUVIER et Christophe LOMBARD).

Parlons un peu des projets :

1. Les études pour l'élaboration du PLU (plan local d'urbanisme) commenceront en 2012,
2. le programme AGIR pour l'ENERGIE nous ouvre les portes pour des études de faisabilité d'une pico centrale électrique sur notre réseau d'eau potable et la réhabilitation des deux bâtiments communaux contigus à la mairie.
3. Avec les PASS station et village une étude est menée sur le parking devant les commerces, ainsi qu'une réflexion sur l'embellissement du cœur de village.
4. Le contrat de rivière (suivi par Mr Jean François MICHEL) passé avec l'état, la région, le département et la mairie a été signé, et l'agrandissement de notre réserve collinaire validé. Cela permet de mutualiser l'eau entre l'agriculture (irrigation) et la régie (enneigement artificiel).
5. Nous allons aussi travailler de concert avec la fondation des bâtiments de France pour la réfection du plancher de l'église.

Tout cela demande des heures et des heures de travail et de rencontre, mais si le résultat escompté se finalise, cela apportera aussi beaucoup de satisfaction aux contribuables et aux équipes municipales, salariés et élus qui y participent... s'il y a au moins un endroit où vous pouvez voir comment est employé votre argent c'est bien dans les communes.

Dans le contexte économique actuel, je pense sincèrement que la solidarité et l'optimisme doivent être les mots clef des décideurs. Les projets permettent de regarder l'avenir avec envie. De toute façon c'est en se battant avec détermination sur des projets structurants et fédérateurs que l'on fera avancer notre commune et notre pays. Nous devons ensemble, acteurs économiques, élus, citoyens apporter notre contribution à l'essor de notre économie locale avec de l'imagination et du travail constructif.

Je remercie toutes les personnes qui ont apporté par leurs efforts, leur travail, leur temps et leurs encouragements, une contribution aux évolutions de notre commune.

Je vous souhaite à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelles année.

Bonne saison et beaucoup de bonheur à tous.

FEST'HIVER 2012

Jeudi 23 février 2012
à St-Léger-les-Mélèzes

Pour la deuxième année consécutive, cette journée sera articulée autour de deux grands axes :

- Les ressources naturelles en milieu montagnard, comment les utiliser tout en les préservant (interventions de Moutain-Riders, des Faiseurs de rêves, du Parc des Ecrins, projection d'un film et balade initiative en raquette).
- Le développement durable encourage la consommation de nos ressources locales dans la vie quotidienne (stands de produits régionaux).

PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

Tous les lundis de 14h à 16h

ORIGAMI avec Sylvie JEAN

(salle des loisirs)

Pour les enfants: 6€

Pour les adultes: 10€

Inscriptions à l'Office de Tourisme
avant 11h30

TOUS LES LUNDIS

« LES CLOWNS ZIG ET OTO »
à 18h

RDV : Salle de s loisirs

Tous les après-midi

Du mardi au vendredi

Avec l'office du tourisme

Et Sabine

Une animation vous sera proposée en
extérieur ou en intérieur

Inscription à l'Office du Tourisme

Tous les dimanches

à 17h, un pot d'accueil sera offert

Par l'Office du Tourisme

Devant l'Office avec la présence

des divers prestataires.

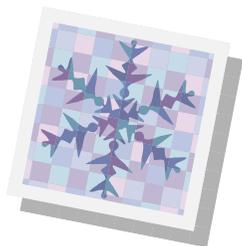
Venez retirer votre programme des animations à l'Office du Tourisme ou vous pouvez également le consulter sur notre site internet www.st-leger05.fr

LES GRANDES ANIMATIONS DE L'HIVER 2011/2012

Depuis cet hiver, nous avons la joie d'accueillir sur notre commune le

1er TRAIL des NEIGES du CHAMPSAUR

Il aura lieu en février, le 4 pour la plus grand bonheur des participants et fondus de cette activité



NOUVELLES ANIMATIONS SUR LE PLATEAU DE LIBOUZE

Il est possible de faire :

Du ski de fond

Du ski joëring

Des chiens de traîneaux

Pour tous renseignements l'office du tourisme

04.92.54.18.32



1. EN 2009

Saint Léger, retenue « commune en marche », s'est engagée à penser le développement communal de façon énergétiquement responsable. Un groupe de travail, la cellule énergie, a rédigé une charte traduisant l'engagement politique de la commune en matière d'énergies. Cette charte, validée par le conseil municipal, est déclinée en un Plan d'actions établi pour trois ans. La Commune s'est notamment donnée les moyens de mieux connaître ses consommations énergétiques en se dotant d'un outil de suivi et en travaillant avec un conseiller en énergies partagées : « un économiste de flux ».

2. EN MAI 2011

La Région reconnaît la valeur de cet engagement en instituant Saint Léger les Mèlèzes « commune lauréate ». La cellule énergie s'attèle à la tâche de mettre en œuvre les actions prévues jusqu'en 2014.

OÙ EN SOMMES-NOUS AVEC LE PROGRAMME AGIR ?

1. CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE

Après avoir reçu le titre de commune lauréate en février 2011, nous avons lancé l'appel d'offre pour effectuer une étude de faisabilité concernant une petite centrale hydroélectrique. Cette étude, dont le coût global devrait se situer aux alentours de 8.000 €, va être financée à 80 % par la région, ce qui coûtera à notre commune entre 1.600 et 3.000 €. Tout cet argent pour ne mettre en place qu'une étude? Oui, mais une étude qui nous serait revenue à 8000 € si nous avions dû la réaliser nous-mêmes, une étude pour un projet qui s'inscrit dans la durée et qui permettra à St Léger d'avoir une petite autonomie énergétique - important à notre époque - mais surtout, une étude qui nous permettra de faire des économies à terme.

2. LES AUTRES ACTIONS:

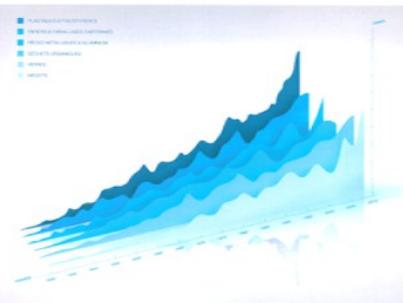
La commune de Saint Léger les Mèlèzes est inscrite dans le programme AGIR depuis 2009 et prend à cœur de développer les actions liées à ce programme : non seulement pour les projets de travaux des bâtiments communaux, des économies d'énergies sur la commune, mais aussi et surtout pour sensibiliser la population aux ressources naturelles existantes et aux économies d'énergies.

a. Animations « sortie nature, territoire et environnement »

Il nous paraît donc fondamental d'organiser des actions de sensibilisation à la protection et la découverte du milieu naturel. Durant l'été 2011, des sorties, pour petits et grands ont été organisées par Sarah MALLIER.



b. Ramassage des déchets sur la commune



Dans le cadre d'une action AGIR, a été mis en place le ramassage des déchets sur la commune de St Léger les Mèlèzes. Cette journée a été réalisée avec la participation de Mountain-Riders, de deux classes du lycée Poutrain, des hôtessees d'accueil de l'Office de Tourisme de St Léger (Valérie, Sabine)..

Elle a permis:

- de lier des gens sur une action concrète, sur la station qui est un lieu de vie, de loisirs et de travail.
- de sensibiliser les enfants et adolescents sur leur propre territoire.
- de rassembler ensuite adultes et enfants autour d'un goûter offert par la mairie et le Comité des Fêtes avec des produits locaux.

Approche éco-citoyenne de la commune de St Léger les Mèlèzes

Tout au long de l'année, les élèves de la classe de Bac pro 1 du lycée agricole des Eméyères à Gap vont étudier la commune de St Léger les Mèlèzes. L'objectif de cette étude est de réaliser un diagnostic de la commune : Quels sont ses acteurs ? Comment fonctionne-t-elle ? Quels sont ses atouts et contraintes ?

Les 4 enseignants concernés par ce module ont choisi St Léger pour sa situation rurale et ses atouts touristiques. Les élèves ont deux vocations : certains sont en filière « production agricole » avec pour la plupart une pluriactivité en station de ski et d'autres sont en filière « services », soit services aux personnes, soit tourisme. Ils vont tous évoluer en milieu rural.

Ce travail est un outil intéressant pour leur future activité : connaître le milieu dans lequel ils vont travailler leur permettra de pouvoir en utiliser tout le potentiel et savoir faire avec les atouts et contraintes. L'élève doit se projeter en tant que professionnel mais également en tant que citoyen.

Après plusieurs heures de recherche, ils sont venus visiter et ont rencontré les acteurs locaux, M. le Maire, un technicien du Parc des Ecrins, l'éco-musée, un agriculteur et la clinique médicale La Source. Des panneaux d'exposition sont en cours de réalisation sur des thèmes variés : environnement naturel, utilisation de l'eau, du bois et de l'énergie, environnement économique et social, agriculture, tourisme.... A partir de janvier, ils vont se pencher sur certains aspects du développement durable tels que les déchets, l'utilisation de l'eau et de l'énergie. Il est possible que vous les croisiez sur la station dans l'hiver. Ils vous présenteront leur travail avec plaisir.



Lecture de paysage à Chabottones : comprendre l'organisation spatiale de la commune de St Léger les Mèlèzes

Quoi de neuf à l'Écomusée

LOUP Y ES-TU?

Depuis son ouverture en Août 2004, l'écomusée s'efforce de présenter les collections de Mr Bonnet (mammifères, oiseaux, reptiles, insectes) et de Mr Brenière (papillons du Champsaur) mais aussi d'enrichir le lieu de nouveaux spécimens grâce aux dons et aux achats.

Nous avons pu ainsi récupérer depuis le début :

1 bondrée apivore, don de Mr Eymar Dauphin Eugène

1 autour des palombes, don de Melle Martin Colette

2 têtes de chamois, don de Mme Bovero

1 petit tétras lyre, 1 tête de cerf, 1 aigle royal, 1 tête de mouflon, 1 renard, 1 écreuil, don de Mr Garcin René

2 écreuils, 1 corbeau, don de Mme Houdot Odile

1 tête de dahu, don de Mr Escallier Hubert

1 nid de couleur violette construit par des guêpes, don de Mme Motte Maryse

7 nids d'oiseaux de notre région, **1 écreuil et son nid**, don de l'école primaire St Cœur de Gap

Divers petits nids utilisés pour le décor, don de Mme Decuignières Roselyne

1 ruche naturelle

Nous avons acheté chez un taxidermiste : **1 chevreuil** et **1 chamois** en 2005

Cette année nous avons fait le choix d'acquérir des moulages d'animaux protégés comme un couple de triton alpestre, une vipère aspic et une couleuvre à collier.

Ces objets fabriqués par un taxidermiste imitent parfaitement l'animal puisque les moules sont fait sur des animaux déjà présentés dans du formol ou de l'alcool. Cette méthode est de plus en plus pratiquée pour les reptiles, les amphibiens, les poissons et autres espèces de plus en plus rares.

Mais ce qui nous amène à vous aujourd'hui par le biais de la gazette, c'est la venue prochaine d'une louve. Cette jeune femelle **canis lupus** (comme l'aurait nommé Mr Bonnet) a été récupérée morte à la suite d'une collision avec un véhicule sur la commune de Montmaur par l'office national de la chasse et des forêts. Après avoir étudié notre demande, cet organisme nous a accordé l'animal afin qu'il complète notre étage consacré à la montagne.

La date d'arrivée de cette louve n'est pas du tout précisée car la loi nous oblige à monter un dossier avec les différentes autorisations ministérielles concernant les espèces protégées, ensuite elle doit être naturalisée par un taxidermiste agréé pour pouvoir entrer à l'écomusée de St Léger.

Sa venue fera l'objet d'une exposition temporaire et cela sera annoncé.

Evidemment nous demanderons aux visiteurs d'amener une galette, un petit pot de beurre et ...une grand-mère !

A très bientôt à l'écomusée.

Géraldine Houdot

C. Concours "Villes et Villages Etoilés"

La Commune participe au concours organisé par l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN). Elle a pour but la promotion et la mise en œuvre par les communes qui concourent d'un éclairage public raisonné et notamment soucieux de la préservation de la biodiversité nocturne, de la santé des humains, des économies d'énergies, de la limitation des gaz à effet de serre, ainsi que la capacité d'observation du ciel nocturne pour les générations actuelles et à venir.

Un label « Ville ou Village Etoilés » comportant de 1 à 5 étoiles est décerné par un comité de sélection national, selon les points, attribués au travers d'une grille de notation, aux réponses apportées par les municipalités au questionnaire du concours de l'ANPCEN. Le label 1 étoile est attribué pour les communes ayant obtenu entre 1 et 199 points. Le label 2 étoiles est délivré à partir de 200 points. Le label 3 étoiles est délivré à partir de 300 points. Le label 4 étoiles est délivré à partir de 400 points. Le label 5 étoiles, distinction supérieure du concours, sera décerné à partir de 600 points.

d. Point de collecte de bouchons, cartouches d'encre et piles.

La commune de St Léger les Mèlèzes a fait diffuser un article sur le Dauphiné (daté du 17 novembre 2011) concernant la mise à disposition en Mairie d'un bac afin de récupérer les petites quantités de bouchons et les acheminer régulièrement à la déchèterie.

[12.5 millions bouchons = un fauteuil.](#)

De même, un point de collecte est aussi présent pour le recyclage des cartouches d'encre et des piles ce depuis cet automne pour l'association « enfance et partage ».

Merci pour ce geste éco-citoyen.

e. Réunions AGIR

- L'ensemble du conseil municipal a été convié au 5ème forum annuel AGIR + pour l'énergie et pour la planète.

Le Maire et Pauline SAMMANI s'y sont rendus le 18 novembre 2011. Elle a eu lieu au Conseil Régional à Marseille.

Ce 5ème Forum pour l'énergie a été placé sous le signe de l'innovation et de l'interactivité.

Rendez-vous propice aux échanges porté par trois temps forts ; les Ateliers inter-réseaux, les Rencontres de l'Energie et la présentation des Expériences Nouvelles et Exemplaïres en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

- La commune a organisé le jeudi 24 novembre 2011 à la salle des loisirs de St Léger une réunion d'informations concernant le programme AGIR.

Celle-ci a été présentée par M. Pierre-Jean EYMAR-DAUPHIN et M. Jacques COLLOMB.

Elle a permis d'informer les habitants de la commune sur « qu'est-ce-que le programme AGIR? » et « Que permet-il? ».

Un apéritif a été offert aux personnes présentes.

f. Cendriers de poche

L'invasion du mégot dans notre environnement est en pleine croissance!

Ce déchet toxique met plusieurs années à se dégrader et détériore notre écosystème en causant des dommages variés: pollution visuelle et olfactive, la mise en danger des enfants et des animaux et surtout une pollution chimique invisible.

La problématique du mégot a trouvé la solution écologique afin de lutter contre cette invasion : permettre à chacun de posséder un cendrier de poche, offert ou vendu, afin que les mégots soient captés où que ce soit.

La commune s'est donc engagée dans l'achat de cendriers de poche qui seront en vente à l'Office du tourisme pour commencer dès janvier 2012.

Des nouvelles de la crèche Polichinelle !



L'hiver arrive et avec les premiers frimas, l'équipe de la crèche Polichinelle se prépare au spectacle annuel de Noël, moment de convivialité entre parents, enfants et personnel de la structure.

Les enfants, très nombreux en cette fin d'année, profitent de toutes les activités proposées sur des temps d'éveil. Tout en douceur, l'enfant y trouve sa place à son rythme et crée des liens autour de repères. La vie de la crèche est à réinventer tous les jours et c'est ce qui en fait sa richesse.



Beaucoup de nouvelles familles nous ont rejoint à l'automne et nous leur souhaitons la bienvenue. Polichinelle souhaite maintenir ce lien social autour de la famille. L'équipe est toujours disponible pour être à l'écoute et offrir des conseils aux parents qui le souhaitent.

Une soirée parentalité a été proposée par Marie Lagrange autour du thème de l'alimentation et de l'environnement, créant un débat animé entre les participants.

Deux membres du personnel nous quittent en cette fin d'année: Valérie et Sébastien, nous leur souhaitons bonne chance pour leurs nouveaux projets. Ils seront remplacés par Justine et Martine que nous accueillerons avec plaisir.

Pour info, les heures d'ouverture sont :

Toute l'année

à St Léger les Mélèzes du lundi au vendredi.

Crèche halte garderie collective à gestion parentale ouverte aux enfants de 3 mois à 6 ans.

En saison hivernale

A St Léger les Mélèzes du 17 décembre 2011 au 18 mars 2012

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Les samedis et dimanches de 8h à 17h30

N'hésitez pas à nous contacter dès maintenant si vous êtes intéressé par la garde de vos enfants. 09 82 36 40 60

LE SKI CLUB

Vos moufles, casques, gants, skis, anoraks sont prêts ? Parfait ! Toute l'équipe du ski club de St Léger l'est également !

Même si Baptiste ne peut pas être physiquement parmi nous cette saison, il le sera par la pensée (et les coups de téléphone qu'il va recevoir pour X raisons !!!). Notre nouvelle équipe Cédric André, Thomas Poinsignon et Emilie Ertlen souhaitent garder son état d'esprit et sa méthode de travail auprès de nos jeunes :

« **Acquérir une bonne technique en ski tout en prenant du plaisir** »

Nous souhaitons également la bienvenue à Brice Maraval et Dominique Julien qui vont renforcer l'équipe de moniteurs fédéraux (MF1 et MF2) Roland Perchet et Laurent Bourcier, Karine Escallier, Gérald Martinez.

Le partenariat avec les sponsors du fourgon du club arrivant à son échéance, n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez le renouveler ou devenir un nouveau sponsor.

Info pratique saison 2011/2012

BAMBI : Le Pré-Club s'adresse aux enfants qui sont nés en 2004-2005. Les groupes seront définis par les entraîneurs lors d'une journée test.

CLUB : Le Club est ouvert aux enfants qui sont nés à partir de 2003 et qui souhaitent faire de la compétition.

Comme pour le pré-club, un test d'entrée sera organisé en début de saison, et les groupes seront déterminés par les entraîneurs.

La journée test se déroulera la 1^{ère} semaine des vacances scolaires de Noël en partenariat avec l'ESF de St Léger les Mèlèzes.

Si vous souhaitez obtenir davantage de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au **04 92 55 90 37**.

Nous avons également un blog qui est mis à jour à chaque nouvelle information ; c'est pourquoi nous vous conseillons de vous inscrire à la newsletter pour vous tenir informé :
<http://ski-club-st-leger.over-blog.com/>

Calendrier des événements de la saison 2011-2012

Samedi 11 février 2012 : Course King Jouets - Course ouverte à tous les enfants nés entre 2001 et 2005 (même **non licenciés**) - Inscription env. 7 €.

Loto du Ski Club : **mercredis 29 février et 7 mars 2012**



LES TRAVAUX DU SERVICE TECHNIQUE

Nos employés communaux Daniel, Cédric, Vincent et Eric (en renfort cet été) ont fort à faire pour la mise en place de la saison d'hiver. Tout au long de l'été de nombreux travaux ont été faits :

- L'entretien des canalisations, la vie quotidienne de l'eau et des réservoirs
- Beaucoup de travaux suite aux dégâts provoqués par les orages
- La réfection des petits toits de l'ancienne école de St Léger
- Les plantations devant le San Lagiron
- Le nettoyage du torrent de Libouze au Moulin du Serre pour le réseau des eaux pluviales
- Travaux de périmètre de sécurité du captage et divers travaux sur les réseaux d'eau
- Le montage de la nouvelle patinoire avec l'aménagement du local de cette dernière et la mise en place d'un comptoir et de racks de rangement pour les patins.
- Changement du tapis du tourniquet dans le jardin d'enfants.
- Les travaux de nettoyage habituels et de fleurissement.
- Hydro curage dans les buses au Moulin du Serre

Ils ont également été en formation :

- Vincent a obtenu son permis poids lourd
- Vincent et Cédric ont fait
 - + une formation CACES pour la manipulation de la grue,
 - + un stage d'habilitation à l'électricité
 - + une journée sur la sécurité des jardins d'enfants.



Merci pour leur travail.

LE CIMETIÈRE

En présence du président du conseil général Jean-Yves Dusserre

La commune a convié à l'inauguration du cimetière les élus, les habitants et les entreprises ayant participé à son élaboration, le samedi 26 novembre à 11h, elle fut suivie d'un apéritif offert à la salle des loisirs de St Léger les mélèzes.

L'ensemble des personnes présentes à l'inauguration ont su apprécier le cadre serein et naturelle dans lequel se trouve ce nouveau cimetière.



Le câblage de la Mairie

Modernisation du bâtiment de la Mairie

Chaque année une action autour des nouvelles technologies de l'information a été mise en œuvre : deux accès WIFI Gratuits sur le Village en 2009, refonte du site Internet de la commune en 2010, câblage informatique du bâtiment de la Mairie en 2011.

Pendant l'été l'ensemble des pièces a été équipé de prises informatiques, ceci afin de rendre possible des connexions internet dans l'ensemble des salles et des bureaux. Au total une vingtaine de prises ont été installées ce qui permettra d'enlever les fils qui traversent les bureaux des agents, de mettre en place des partages d'information et d'optimiser le travail collaboratif des agents.

Christophe Lombard.

LE DISTRIBUTEUR

Le nouveau distributeur LCL a été inauguré fin septembre en présence du Conseiller Général d'Orcières Mr Patrick RICOU.

En fonction depuis mi août, pour le bonheur des riverains et des vacanciers, qui ont maintenant la possibilité de retirer de l'argent à quelques pas de chez eux, ce qui n'est pas négligeable.

Un plus pour notre village.



L'ÉCOLE DE SKI



Bonjour à tous,

La saison d'hiver approche, l'ESF peaufine les dernières préparations, pour accueillir au mieux les premiers skieurs. Grosse nouveauté au club des « Piou Piou », où l'on a augmenté l'espace et installé une nouvelle remontée, un tapis roulant, qui sera beaucoup plus ludique et pratique pour nos petits skieurs, travaux commencés en 2010 et finis cette année.

Pour toutes réservations la vente en ligne est ouverte, rendez-vous, sur : esf.net et cherchez la station de St Léger-Les-Mélèzes, c'est très simple et très pratique.

Cinq nouveaux jeunes stagiaires vont intégrer notre maison et venir faire leur formation entre l'ESF de St Léger Les Mélèzes et l'ENSA (Ecole Nationale du Ski et de l'Alpinisme basé à Chamonix).

L'un d'entre eux, Cédric André est maintenant diplômé titulaire du Brevet d'état d'Educateur Sportif, il a reçu la médaille, lors de la cérémonie « rouge légende » le 5 novembre à Aix les Bains, félicitation à Cédric !!!!!!!

L'ESF sera comme d'habitude très impliquée au niveau des événements:

Pendant les périodes scolaires:

Tous les mardis soirs la descente aux flambeaux

Tous les jeudis matins à 9heures, la Flèche et le soir la descente aux lampions

Tous les vendredis matins à 9heures, le chamois

Le Samedi 11 février « challenge king jouet » (parcours ludique ouvert à tous les enfants des années 2001 à 2006, même non licenciés) organisé en collaboration avec le Ski Club, de nombreux lots sont à gagner, nous vous invitons à venir nombreux....

Comme l'année dernière une carte saison va être mise en place pour tous les enfants de la vallée et du village, n'hésitez pas à nous contacter au 04 92 50 41 74 pour avoir plus de renseignements.

Tous les moniteurs vous donnent rendez-vous sur les pistes pour participer ensemble aux animations, aux activités, et vous souhaite un très bon hiver

Le Directeur de l'Ecole de Ski

Frédéric DEGRIL



Tous les acteurs locaux sont impliqués et travaillent en synergie pour le développement des stations. Ils ont d'ailleurs su réserver un accueil très chaleureux à Julien lors de ses différents passages sur les sites et c'est donc tout naturellement qu'il souhaite les remercier.

Ces rencontres ont également permis à Julien de souligner sa volonté de développer la pluriactivité dans nos stations :

l'hiver en apportant une touche « ludique » au ski (*il faut que notre client s'amuse sur nos pistes*) via des boardercross tous niveaux, tous publics, une piste de luge naturelle, ou encore en aménageant, par exemple le plateau de Libouze, en pôle de loisirs d'altitude regroupant plusieurs activités « glisses ».

l'été en créant des parcours VTT ou en proposant des activités ludiques comme le projet de restructuration du front de neige de Laye qui, avec l'installation de 2 tapis roulants, permettrait une exploitation estivale.

L'important, c'est d'être novateur dans le produit que nous proposons à nos clients et que nous travaillons tous ensemble. Julien reste ouvert à toute proposition et à l'écoute de tous.

Place maintenant à l'avenir avec le début imminent d'une nouvelle saison qui, nous l'espérons tous, sera riche en neige et en skieurs !!!

Du côté Nouveauté, vous pourrez bénéficier cette année de notre tout nouveau

PACK FAMILLE

Pour l'achat simultané de 2 forfaits adultes et 2 enfants et/ou jeunes-18ans : toute la famille skie au tarif enfant !

Uniquement sur les forfaits 2 jours et les forfaits 6 jours – Justificatif obligatoire

Toutes les infos sur www.champsaur3gliss.com

DE NOUVEAUX EMPLOYÉS

Nouvellement arrivés au sein de l'équipe de la Mairie:

Mlle Pauline SAMMANI, 23 ans, est la remplaçante de Mlle Sarah MALLIER, partie, depuis le lundi 17 octobre 2011, elle a en charge le s dossiers AGIR et PLU et occasionnellement d'occuper le poste d'hôtesse d'accueil de l'office du tourisme....

Mr Gilles BAUDUIN, en poste à temps complet depuis le 12 décembre 2011, comme agent technique, détaché à la patinoire pour toute la saison hivernale.

Mme Catherine LOMBARD, qui remplace Mr Bauduin pendant ses jours de repos, à temps partiel.

UNE PATINOIRE SYNTHETIQUE

Depuis le début de la saison d'hiver 2011/2012, vous avez la possibilité de profiter de cette nouvelle structure sportive et écologique, au centre du village.

Ouverte à tous de 14h à 18h30 tous les jours durant la saison d'hiver avec 2 nocturnes de 19h à 22h par semaine pendant les vacances scolaires, les mercredis et vendredis.

Les tarifs:

INDIVIDUELS - LOCATION PATINS COMPRISE	
Enfant de 5 ans à 12 ans	4,00 €
Adulte	5,00 €
Moins de 5 ans	GRATUIT
Plus de 65 ans	GRATUIT



RÉSIDENTS ET RÉSIDENCES SECONDAIRES - ADHÉSION ANNUELLE

(Sur présentation d'un justificatif de domicile: facture EDF, France Télécom ou Avis d'imposition)

Enfant jusqu'à 15 ans révolus	5,00 €
Adulte	10,00 €

PAROLE D'ELUS

Chers habitants,

Par ces temps de « rigueur » et de morosité économique, notre commune effectue t'elle une dépense judicieuse? En effet, nous venons d'acquérir une patinoire en plastique pour la somme de 60.000 € pour laquelle nous avons perçu une subvention de 20.000 €, laissant à notre charge pas moins de 40.000 €. Sans compter la personne qu'il faudra employer pour s'en occuper. Un emploi créé certes, mais qui aurait très bien pu servir à d'autres fins, comme s'occuper d'évènements sportifs ou festifs pendant la saison hivernale et aider le comité des fêtes du village par exemple.

De ce fait, je m'interroge : n'y avait-il pas d'investissements plus urgents à mettre en place sur notre commune ?

A-t-on réellement besoin d'une installation de ce type alors qu'il en existe une - avec de la vraie glace celle-ci - à quelques kilomètres seulement, dans une commune membre de notre communauté de commune ?

A une époque où l'on devrait parler « mutualisation » des services plutôt que démultiplication, a-t-on vraiment besoin de se faire concurrence entre villages voisins ? Ne pourrions-nous pas plutôt penser « solidarité » et « complémentarité » ?

Enfin, en terme de communication, faire la promotion d'une patinoire sans glace dans un petit village de montagne situé « naturellement » au cœur des Alpes, ce sera assez difficile me semble-t-il.

Voilà, j'ai pris ma plume car je tenais à vous en faire part.

Cordialement,

Pierre-Jean (conseiller municipal)

Chers habitants,

Nous tenons tout d'abord à vous souhaiter une bonne et heureuse année 2012 et que tous vos vœux se réalisent.

Par ces quelques mots nous venons apporter notre point de vue sur les remarques formulées ci-dessus.

A la question de savoir si notre commune a effectué une dépense judicieuse, Nous pensons que tout équipement touristique de loisir ne peut être que bénéficiaire à notre commune. En effet aujourd'hui la demande touristique se porte sur des lieux où la diversité des activités est importante. Toutes les études indiquent que les gens veulent passer des vacances sans voiture dans des lieux où on leur propose un panel d'activités d'après ski conséquent.



Du Changement cet été dans l'équipe des 3 Gliss !!!

Après 3 années passées à la tête de la Régie, **Patrick RAMBAUD** a quitté ses fonctions le 31 mars 2011 pour s'orienter vers un autre parcours professionnel. Il a été remplacé au début de l'été par **Julien BLANC-COQUAND**, ancien Directeur d'Exploitation d'Orcières et professionnel de la montagne depuis de nombreuses années. Toute l'équipe des 3 Gliss se joint au nouveau Directeur pour remercier Patrick pour le travail accompli durant ses 3 ans et lui souhaiter bonne chance dans ses nouvelles fonctions.

Dès sa prise de poste, **Julien BLANC-COQUAND** dresse un bilan financier de la saison 2010/2011 et de l'entreprise en générale. Il constate une baisse d'environ 15% du chiffre d'affaires (par rapport à la saison précédente), conséquence directe d'un hiver plutôt difficile où les skieurs « locaux » ne sont pas montés sur les planches. Mais au-delà de l'aspect négatif des finances, il revient sur les aspects positifs qui font la force de notre régie, et ils sont nombreux :

LES HOMMES : on ne peut que se féliciter de l'engagement de nos équipes sur les trois sites : leurs volontés, leurs implications et leurs compétences ont permis d'exploiter dans des conditions plus que correctes sur les trois stations et ainsi offrir un produit de qualité à nos clients, et ce malgré le faible enneigement.

LE SYNDICAT MIXTE : et sa politique de développement impulsée par son Président, Jean-Yves Dusserre, qui justifie amplement les récents investissements sur la dernière saison hivernale avec la rénovation du réseau de neige de culture sur Chaillol qui a permis de sauver une saison mal engagée. Fort de ce constat, le syndicat mixte a lancé une étude pour rénover aussi l'installation neige de culture sur la station de Saint Léger Les Mélézes.

LES PARTENAIRES : que ce soit nos maires (Gérard Blanchard pour la commune de Chaillol, Gérard Martinez pour la commune de ST Léger, Rémy Jouglard pour la commune de Laye) ou les acteurs socioprofessionnels (hébergeurs, commerçants, ESF, etc...), tous sont dévoués pour que vivent leurs villages respectifs et ainsi maintenir les emplois et conserver une économie locale.

Les Forests

Depuis l'année dernière nous attendions des panneaux d'indication tout neufs, pour plus de sécurité et plus de reconnaissance:

Enfin arrivés mais avec une erreur d'écriture
« **Le Forest** » au lieu de « **Les Forests** »

Après une semaine le hameau a enfin des panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération dignes de ce nom.

Nous rappelons que la limitation est à 50 km en agglomération.

DE NOUVEAUX COMMERÇANTS

Vous ne voulez pas vous déplacer pour faire vos courses !!!!!!!

« *la tournée des Alpes* » avec Thomas Fremaux

passé dans notre vallée 2 fois par semaine depuis début octobre :



Tous les mercredis la tournée fait les villages de St Laurent du Cros jusqu'à St Firmin en passant par le Glaizil.

Tous les vendredis la tournée va d'Ancelle jusqu'à Prapic en passant dans notre village entre 8h30 et 10h. Un coup de fil et il vient devant votre porte.

Pour tous renseignements: 06.50.62.58.72

« *le Pourquoi pas* »

Depuis novembre, son nouveau propriétaire **Antoine Christiny** et sa jeune équipe, ont tout mis en œuvre, pour débiter la saison en temps et en heure.

« *la Carava'Meuh* »

Depuis le début de la saison hivernale, sur le parking d'Ancelle à côté de la caisse des remontées mécanique **Alisson Gent** et son équipe vous propose une restauration rapide privilégiant la qualité tout en respectant l'environnement et en promouvant les produits régionaux.

Ainsi à St léger l'offre s'élargit tout les ans un peu plus avec du ski joerring, du snakegliss (luge), du yooner, des chiens de traîneaux, une piste de luge depuis le plateau de libouze en cours d'exécution et donc la nouvelle patinoire au cœur du village.

On peut toujours remettre en cause tel ou tel investissement sur une commune. L'investissement de la patinoire « synthétique ou éco glisse » et non pas en plastique, ce terme est péjoratif et dénigrant, le Conseil Municipal en parle depuis trois ans et nous l'avons voté ensemble à l'unanimité.

Concernant le coût, il est nécessaire de comparer avec une vrai patinoire (coût de fonctionnement et d'investissement largement supérieurs) pour mieux apprécier cette acquisition.

Aussi, si nous avons d'autres idées d'investissement, nous pouvons en parler ensemble, en conseil municipal, les voter et les réaliser, à partir du moment où ce sera un plus pour notre commune.

Ce n'est donc pas rentrer en concurrence avec une commune voisine que de réaliser cet investissement mais c'est apporter à notre clientèle un confort et une nouvelle activité, en créant un emploi valorisant et autofinancé par les entrées encaissées de la patinoire, ce qui va de plus, contribuer à apporter une diversité à toutes les actions et manifestations déjà menées par le comité des fêtes et l'office de tourisme.

Cet investissement a été très bien accueilli par les différents acteurs de notre station de ski, les commerçants, l'ESF, la régie des remontées mécaniques, tous ont salué l'installation de cet équipement.

Parler de mutualisation, de solidarité, ou de complémentarité nous l'avons déjà fait avec les communes avoisinantes sur des points précis comme l'eau, les transports, les points d'informations, les chartes graphiques et nous continuons à le faire bien sûr.

Par ailleurs, cette action s'inscrit pleinement dans la politique de développement durable que souhaite mener l'équipe municipale.

Enfin en terme de communication et de promotion nous tenons à préciser que les premiers retours des vacances de Noël ont été très positifs par tous les utilisateurs de ce nouvel investissement qui trouvent que patiner sur une patinoire 100% naturelle dans un village implanté naturellement au milieu des Ecrins est une expérience enrichissante.

Voilà, nous posons notre plume mais pensons qu'il était nécessaire de vous faire part de notre point de vue.

Amicalement

Pierre POURROY (conseiller municipal), Jean François Michel (2ème adjoint), Philippe Allemant (1er adjoint), Théo Vincent (conseiller municipal), Christophe Lombard (3ème adjoint)

LES BALADES DE PROXIMITÉ

Depuis le 14 juillet vous avez la possibilité de vous procurer le carto-guide de St Léger Les Mèlèzes.

Il vous propose 11 circuits commentés aux alentours de notre village et offre aux personnes désireuses de se promener des balades de 1 à 3 h, ainsi que des balades poussettes 4x4 ou pour bambins à VTT.

Vous avez la possibilité de vous la procurer auprès de nos hôtesses de l'office du tourisme pour 1€.



LES STATIONS VERTES

A la campagne, à la montagne, près des littoraux ou en outre-mer, une « Station Verte » est une destination touristique de loisirs et de vacances, reconnue au niveau national comme une station organisée, offrant les services et les plaisirs attendus dans l'univers Nature.

La création de l'Association Française des Stations Vertes de Vacances date de 1964. Saint-Léger-les-Mèlèzes a été labellisée Station Verte en octobre 1973 et Village de Neige en juin 1990.

Actuellement, 542 communes de France sont labellisées Stations Vertes dont 9 dans les Hautes-Alpes.

Ce label national garantit aux visiteurs d'une commune classée de retrouver les services référents aux Stations Vertes (une offre permanente et organisée de loisirs, une destination respectueuse de l'environnement, un Office de Tourisme organisant l'accueil et l'information, des services, des commerces, des aires de jeux, des espaces entretenus et fleuris, des équipements de loisirs...)



Du 12 au 14 octobre dernier, Mr Le Maire, Gérald Martinez accompagné de Mr Pierre Pourroy, conseiller municipal, se sont rendus au 12ème Congrès National des Stations Vertes qui s'est tenu à Montreuil-sur-Mer dans le Pas-de-Calais. Mr Philippe Richert, Ministre des Collectivités Territoriales était également présent.

Au printemps prochain, le nouveau site des Stations Vertes verra le jour. Ce dernier facilitera la recherche d'informations et sera beaucoup plus interactif. En effet, les personnes qui le souhaiteront auront la possibilité de mettre des photos, des commentaires... sur les communes labellisées qu'ils auront visitées.

La fréquentation du site des stations vertes est en constante augmentation, ainsi 231820 visites étaient comptabilisées en 2009 et 349684 en 2010.

Pour mettre en avant ce label, des autocollants sont disponibles à l'Office de Tourisme.

Nouveautés



Il est enfin là, le nouveau guide pratique 2011/2012 de Saint-Léger.

Remis au goût du jour, il a été réalisé à partir de la charte graphique de la Maison du Tourisme. Après Ancelle, Chaillol et dernièrement le Valgaudemar, c'est au tour de Saint-Léger. Cette charte graphique, est utilisée pour tous les documents de la Maison du Tourisme (guide hiver, guide printemps-été-automne Champsaur -Valgaudemar, guide des hébergements...). Plus jeune, plus pèchu, ce nouveau guide hiver-été 2011/2012 est le premier document remis aux visiteurs.

Il présente Saint-Léger tout au long de l'année : le domaine skiable, les différentes activités à pratiquer, les commerces, les différents hébergements mais aussi quelques pages sur le patrimoine architectural, gastronomique et naturel de notre belle vallée !

Vous pouvez d'ores et déjà le récupérer à l'Office de Tourisme ou en faire la demande par courrier ou par internet.

La centrale de réservation

Un nouveau système de vente en ligne proposé par le Comité Départemental du Tourisme 05 actuellement mis en place.

L'objectif principal étant de rendre plus visible l'offre des différents prestataires des deux vallées sur internet.

Ce nouvel outil, ouvert à tous les adhérents des offices de tourisme : hébergeurs, prestataires d'activités, restaurateurs, commerçants... permettra à terme de multiplier les points de vente.

En octobre dernier, une vague de formation des hôtesses des offices de tourisme a eu lieu puis s'en est suivi une série de réunions publiques dans les différentes communes : St-Firmin, St-Bonnet-en-Champsaur, Chaillol, Ancelle, Saint-Léger-les-Mèlèzes et Orcières.

Les formations pour les personnes désirant adhérer à la centrale de réservation ont débuté fin novembre.

Si vous souhaitez avoir plus de renseignements vous pouvez contacter l'Office de Tourisme au 04 92 50 43 77 / 04 92 54 18 32 (hiver) ou en faire la demande par mail : info@st-leger05.fr